



#Mon permis du 1er coup

CER GIL FORMATIONS

PERMIS AM (BSR)



#Mon permis du 1er coup

PERMIS AM (BSR)



Permis AM cyclo

À partir de

310.00 €

Contenu du pack

- ✓ Frais administratifs
- ✓ 3 leçons en circulation
- ✓ 4 leçons hors circulation
- ✓ sensibilisation aux risque

Les financements possibles



MON COMPTE FORMATION

Financez votre permis avec votre CPF :
sous conditions

LE PERMIS A UN EURO PAR JOUR

Moins de 25 ans ? Bénéficiez d'un prêt à
taux zéro jusqu'à 1200 € pour financer votre
permis (B, A1 ou A2), sous conditions de
ressources.



**Païement fractionné permet de payer le
permis en 3/ 4 fois** sans frais.



[Tout savoir sur le financement de votre permis](#) →



#Mon permis du 1er coup



**CER *GIL FORMATIONS*
CHAMBLY**

30, rue Pierre Wolf / 60230
CHAMBLY

01 30 34 94 79

gilles.maruejouis@cer-reseau.com

Lundi 10h30 à 13h30

Mardi 10h30 à 13h30 / 15h00 à 19h00

Mercredi 10h30 à 13h30 / 15h00 à 19h00

Jeudi 10h30 à 13h30 / 15h00 à 18h00

Vendredi 10h30 à 13h30 / 15h00 à 19h00

Samedi 08h00 à 12h30 / 13h00 à 15h30



Permis AM (BSR et voiturette sans permis) **CER GIL FORMATIONS**

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

01.30.3494.79

cer@gilformations.fr

DUREE DE LA FORMATION

8 heures de formation

LIEU DE LA FORMATION

30 rue pierre Wolf
60230 Chambly

PRIX

Consulter les brochures
tarifs

CER Gil Formations agréement
05.01.0052.01

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Avec le permis AM vous pouvez conduire dès 14 ans un cyclomoteur en toute sécurité.

Cette formation vise à diminuer de manière significative l'accidentalité des adolescents en deux-roues :

- Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement
- Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation
- Se familiariser avec ce type de véhicule

PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquence 1 : formation pratique hors circulation (durée : 2 heures)

Permet l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur – leurs rôles ;
- la connaissance des principaux organes du véhicule. Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ;
- la maîtrise technique du véhicule hors circulation.

Séquences 2 et 4 : formation pratique en circulation (durée : 4 heures de conduite effective par élève)

Le formateur insiste sur l'importance :

- de l'utilité et du respect de la règle ;
- de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ;
- des facteurs et de la prise de conscience des risques.

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la
- Rechercher les indices utiles : signalisation, signalants, trajectoire, regard des autres usagers.
- Adapter l'attitude en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
- Négocier un virage.
- Choisir la position sur la chaussée
- Franchir les différents types d'intersections
- Changer de direction

CER
C'EST RÉUSSIR



Permis AM (BSR et voiturette sans permis)

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

Séquence 3 : sensibilisation aux risques (durée : 1 heure)

Sont abordés les thèmes suivants :

- sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules :
 - la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
 - échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
 - échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation,
 - Les équipements du deux-roues motorisés et ceux du conducteur.

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir minimum 14 ans et être titulaire de l'ASSR 1, ou l'ASSR 2 ou l'ASR ;

RÉSULTATS ATTENDUS

- Une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Ateliers d'évolution spécialement aménagés.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques
- **3 places privées**

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation

SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, l'établissement CER délivre une attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière.

